

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 décembre 2014

PLF POUR 2015 - (N° 2438)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 171

présenté par

Mme Rabault, rapporteure générale au nom de la commission des finances

ARTICLE 42 SEPTIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer l'article 42 septies, adopté à l'initiative du Sénat.